



QUELLES PERSPECTIVES POUR LES FILIÈRES PÊCHE ET AQUACULTURE EN OCCITANIE ?



Éditorial du Président

Sauver la filière pêche et la conchyliculture en Occitanie en sauvant la Méditerranée

En plein débat sur l'alimentation en Occitanie, le CESER apporte des réflexions et une contribution grâce au travail de la commission Méditerranée - Littoral qui a proposé dans l'avis voté par notre assemblée une série d'initiatives à destination de la Région, de l'État et de l'Europe en faveur des filières pêche, aquaculture et conchyliculture qui pèsent le poids de 4500 emplois avec un enracinement territorial et une histoire humaine et culturelle.

Cela suppose à la fois des propositions d'innovation technique dans le cadre du plan littoral et avec la Région en soutien, mais aussi d'initiatives que nous devons prendre au niveau de l'espace méditerranéen que nous avons en partage avec les régions voisines et les États de la Méditerranée.

Le CESER propose une rencontre avec ses voisins (Sud PACA-Corse-Catalogne-Baléares...) mais aussi avec les régions, les États généraux de la Méditerranée.

Bien sûr la Commission européenne sera sollicitée.

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Marc CHEVALLIER
Président de la Commission
Méditerranée – Littoral
Relations internationales



Bernard PEREZ
Rapporteur

Synthèse de l'Avis voté le 11 octobre 2018 et préparé par la Commission « Méditerranée – Littoral – Relations internationales »

Marqueur indissociable de l'identité Méditerranéenne, la filière de la pêche a façonné l'économie du littoral depuis des siècles. Depuis la Préhistoire, les Phéniciens puis les Grecs pêchaient en Méditerranée le thon pour les premiers et de nombreuses espèces pour les seconds.

Associée à l'aquaculture, ces filières représentent aujourd'hui un enjeu considérable pour les régions littorales françaises et notamment en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

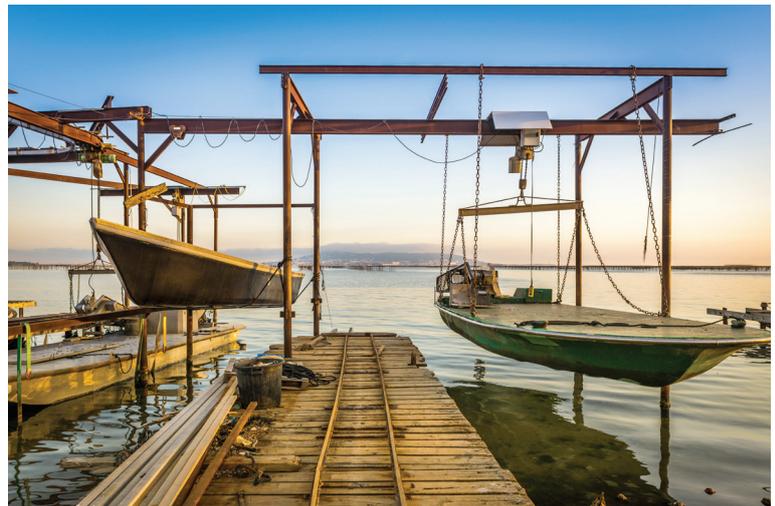
Enracinées dans notre histoire, elles contribuent au rayonnement économique, social, culturel, à la valorisation du patrimoine, à notre manière d'être y compris dans l'identité de nos communes du littoral fortement marquée par la pratique de ces activités.



L'Occitanie est bordée par 220 km de côtes, 36 000 ha de lagunes et de grandes réserves naturelles. Elle concentre la 1ère flottille de pêche de Méditerranée, 5 ports de pêche, 70 points de débarquement, 95 % de la production halieutique en Méditerranée française et 10 % de la production conchylicole nationale avec 476 exploitations (Thau et Leucate) elle est au centre des problématiques liées à ces filières qui représentent 6 200 emplois directs et indirects, dont 4500 pour la pêche et 1700 pour la conchyliculture.

La vitalité économique de ce secteur et son ancrage territorial constituent donc une priorité, qu'il s'agisse de la protection des milieux, de la ressource, de la lutte contre la pollution mais également des métiers de la mer, de la mise en marché et de l'aval des filières.

Aussi, le CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a estimé nécessaire de se pencher plus en détails sur les différents enjeux liés aux filières de la pêche et de l'aquaculture dans la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.



LES PRECONISATIONS DU CESER

► **Mieux connaître les ressources et lutter contre la pollution**

La dégradation des milieux marins et lagunaires en Occitanie entraîne une baisse générale de la ressource. Le Ceser demande au Conseil Régional d'Occitanie de redoubler d'efforts pour encourager la recherche et soutenir les actions de sensibilisation, d'éducation et de connaissances pour lutter contre les pollutions. Celui-ci devait également initier des « États généraux », pour échanger avec les Régions riveraines de Méditerranée.

► **Concevoir le chalutier méditerranéen du futur**

Pour protéger la ressource, au-delà du combat contre la pollution, il convient de limiter l'effort de la pêche. Il faut moins pêcher mais le faire dans des conditions permettant de maintenir l'équilibre d'exploitation des chalutiers et de la pêche en général. En effet, la flotte de chaluts qui a plus de 30 ans d'âge en moyenne, est en grande difficulté suite à la diminution de la ressource, la réduction des surfaces de pêche, la diminution des jours de sortie en mer et l'augmentation du prix du carburant. Pour soutenir la filière, il faut concevoir « le bateau méditerranéen du futur. C'est raison pour laquelle le Ceser demande au Conseil Régional d'Occitanie de financer d'urgence le cahier des charges d'un prototype de bateau pour permettre aux chantiers navals d'en étudier sa construction.

► **Aider les criées en difficulté**

Le rapprochement des différentes criées via un délégataire unique permettrait une meilleure synergie des acteurs au service d'une filière dont l'avenir est incertain, mais aussi d'encourager, de fédérer et de soutenir la prise d'initiatives pour la vente des produits méditerranéens chez les professionnels de la distribution. Dans ce contexte, le Ceser demande instamment à la Région Occitanie qu'un travail de mutualisation et de recherche d'une meilleure complémentarité entre les criées d'Occitanie soit entrepris.

► **Soutenir la filière conchylicole**

Le Ceser demande à la Région de soutenir la filière conchylicole régionale à plusieurs niveaux, notamment pour maintenir et développer un accès au foncier en termes de concessions sur le Domaine Public Maritime ; mettre en place un observatoire Régional sur l'ensemble de la façade, au niveau des filières et des entreprises ; répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires et zoosanitaires, tout en prenant en compte les évolutions climatiques.

► **Développer la pisciculture des espèces marines**

Le Ceser attend de la Région, une communication positive sur la pisciculture des espèces marines, secteur prometteur pour l'avenir, et lui demande de soutenir financièrement les nouvelles installations et leur développement.

► **Accentuer et soutenir la formation des métiers des filières pêche, conchyliculture et pisciculture**

Le Ceser attire l'attention de la Région sur le Lycée des métiers à Canet Plage en Roussillon et le Lycée de la mer à Sète qui dispensent des formations adaptées aux métiers actuels et à venir. Il lui demande de favoriser leur attractivité par un soutien et une communication efficace, y compris auprès des femmes.

► **Soutenir les pêcheries méditerranéennes**

Le Ceser demande une intervention urgente d'une délégation de la Région et du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour obtenir de Bruxelles une progressivité quant aux mesures à venir visant la réduction de l'effort de pêche, afin qu'elles soient soutenables pour les pêcheurs. La Région doit de plus, anticiper des mesures compensatoires et des aides à la reconversion, rendues indispensables en cas d'évolutions réglementaires défavorables.

► **Aider les porteurs de projets à obtenir des financements européens, nationaux et régionaux**

Le Ceser demande à la Région de mettre en place un service spécifique, pour orienter les porteurs de projets économiques et/ou territoriaux sur des financements européens, nationaux et régionaux adaptés.

► **Soutenir le CEPRALMAR**

La Région Occitanie participe largement au financement d'études spécifiques du CEPRALMAR. Cependant, compte tenu de ses vastes missions, le Ceser lui demande de mettre à sa disposition beaucoup plus de moyens humains et financiers.

Le constat établi par l'étude approfondie du CESER Occitanie, dénonce la situation catastrophique pour l'avenir de la pêche au chalut qui représente un risque considérable sur le plan économique et social.

La pollution de la Méditerranée, la diminution de la ressource, la réduction des surfaces de pêche, les contraintes liées à la réglementation européenne (diminution des jours en mer, périodicité, maille des filets...), ne permettront plus d'équilibrer leur exploitation.

Le coût du carburant est un élément majeur à prendre en considération. Toute augmentation pourrait également condamner la rentabilité de cette pêche et la survie de la flotte existante. Pour survivre, il faudra trouver les moyens de pêcher moins en conservant une bonne rentabilité.

Si le bateau méditerranéen du futur représente l'avenir, il n'est pas la seule piste ouverte. Les professionnels les plus attachés à la pêche traditionnelle en Occitanie, sont inquiets et prêts à des mutations. Il convient parallèlement à la réflexion sur les moyens de sauver l'activité, d'envisager des alternatives.

Concernant la conchyliculture, les problèmes constatés au cours des dernières années l'existence de virus a amené l'État à imposer des fermetures (13 semaines en 2017 et déjà 6 semaines en 2018), ce qui pose de nombreux problèmes économiques et sociaux à la filière.

S'ajoutent aux problèmes sanitaires (contamination bactérienne et virus), l'effet croissant du réchauffement climatique sur les lagunes dont la température a dépassé 32° au mois d'août 2018, entraînant une mortalité totale des moules et d'une partie des huîtres par le phénomène de malaïgue.

Les filières pêche et aquaculture vont être confrontées à des mutations, il faut améliorer leur image auprès du grand public, et faire face aux changements environnementaux. Le développement de la pisciculture durable, comme alternative à la pêche, peut représenter un avenir intéressant pour la production de plusieurs espèces et l'éventuelle reconversion des pêcheurs.

L'impact du changement climatique aura des conséquences écologiques, économiques et sociales très importantes sur le littoral. Le Ceser conscient de ce phénomène, concentrera son prochain Avis sur la vulnérabilité et l'adaptation aux risques côtiers (érosion et submersion) et à leurs conséquences en Occitanie.

CESER Occitanie / Pyrénées - Méditerranée

Siège

18, Allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier

201, Av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

L'intégralité de l'avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Eléna TERRAZZONI ■ elena.terrazzoni@laregion.fr ■ tél : +33 4 67 22 78 69

Secrétariat : Véronique PAPA ■ veronique.papa@laregion.fr ■ tél : +33 4 67 22 80 93